

Cadre d'évaluation des apprentissages

Français, langue d'enseignement

Enseignement primaire 1er, 2e et 3e cycle

Table des matières

Introduction	3
Lire des textes variés ET	
Apprécier des œuvres littéraires	4
Écrire des textes variés	4
Communiquer oralement	5
Annexe I	5
Annexe II	6
Annexe III	7

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/]

Cadre d'évaluation des apprentissages

Introduction

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d'évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.



Cette flèche indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

Lire des textes variés ET

Apprécier des œuvres littéraires

50 % (1^{er} et 2^e cycle) 40 % (3^e cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation¹



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
 - Lire des textes variés
 - Apprécier des œuvres littéraires

- Compréhension des éléments significatifs d'un texte
- Interprétation plausible d'un texte
- Justification pertinente des réactions à un texte
- Jugement critique sur des textes littéraires
- Recours à des stratégies appropriées*



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Écrire des textes variés

30 % (1^{er} et 2^e cycle) 40 % (3^e cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
 - Lexique
 - Orthographe d'usage
 - Conjugaison
 - Accords
 - Syntaxe et ponctuation
 - Organisation et cohérence du texte

- Adaptation à la situation d'écriture
- Cohérence du texte
- Utilisation d'un vocabulaire approprié
- Construction des phrases et ponctuation appropriées
- Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
- Qualité de la présentation*
- Recours à des stratégies appropriées*



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation³



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
 - Communiquer oralement

- Réaction témoignant d'une écoute efficace
- Adaptation à la situation de communication
- Utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire)
- Recours à des stratégies appropriées*



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

 Extraction d'éléments d'information : explicites (1^{er} cycle) explicites et implicites (2^e et 3^e cycle)
 Formulation d'une interprétation personnelle s'appuyant sur le texte et sur des repères culturels (3^e cycle)
 Justification des réactions au moyen : d'éléments issus du texte ou d'exemples tirés de l'expérience personnelle (1^{er}, 2^e et 3^e cycle) d'exemples tirés d'autres œuvres (3^e cycle)
 Expression d'une opinion sur une œuvre à partir des premières impressions (1^{er} cycle) Appréciation : de certaines caractéristiques d'une œuvre (2^e cycle) de l'œuvre dans son ensemble, à l'aide d'exemples pertinents (3^e cycle)
 Stratégies : ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique adaptées aux différents types de textes et à l'intention de lecture (3^e cycle)

^{*} Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

	-
Adaptation à la situation d'écriture	 Prise en compte : du sujet de l'intention d'écriture (2^e et 3^e cycle) du destinataire (3^e cycle)
Cohérence du texte	 Présentation des idées selon un ordre logique, chronologique ou séquentiel (1^{er} cycle*, 2^e et 3^e cycle) Regroupement des idées en paragraphes (2^e et 3^e cycle) Utilisation des marqueurs de relation et des termes substituts appropriés (3^e cycle)
Utilisation d'un vocabulaire approprié	 Conformité à la norme et à l'usage (1^{er} cycle*, 2^e et 3^e cycle) Justesse (3^e cycle) Variété (2^e et 3^e cycle)
Construction des phrases et ponctuation appropriées	Selon les apprentissages effectués pendant le cycle
Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Selon les apprentissages effectués pendant le cycle
Qualité de la présentation*	 Calligraphie Mise en page et disposition (3^e cycle)
Recours à des stratégies appropriées*	Stratégies ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique
* Cat áláment deit feire l'abiet d'une rétrocation	à l'álàva, mais no doit nas âtro considéré dans les résultats

^{*} Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Réaction témoignant d'une écoute efficace	 Expression verbale ou non verbale de ses réactions Formulation de propos pertinents (2^e et 3^e cycle) Prise en compte des idées des autres (3^e cycle)
Adaptation à la situation de communication	 Ajustement du volume de la voix (1^{er} cycle*, 2^e et 3^e cycle) Ajustement du débit et du rythme (3^e cycle) Recours au registre de langue approprié (3^e cycle)
Utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire)	Clarté des proposChoix du vocabulaire
Recours à des stratégies appropriées*	 Stratégies : ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique adaptées aux différents contextes d'interaction (3^e cycle)
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction communiqués à l'intérieur des bulletins.	à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats

1.

 Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe II.

Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des

apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe I.

3. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe III.